



Fiche inscription

Cours de natation – Piscine de Saint-Maurice

Deuxième Semestre 2024/2025

Délai d'inscription : 13/01/2025



Information relative à la personne

Cours enfant

Cours Adulte

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : / /

Si cours enfant Nom et Prénom du responsable :

Adresse :

NPA : Localité :

Téléphone (s) : / / /

Adresse mail :

Je m'engage avoir lu la charte liée à l'inscription du cours qui se trouve à la suite.

Accoutumance

Apprentissage

Cours Adulte

- AC1 : Mercredi de 14h00 à 14h30 AP 1 : Mardi de 16h30 à 17h15 PERF 1 : Mardi de 12h15 à 13h00
 AC 2 : Mercredi de 14h45 à 15h15 AP 2 : Mercredi de 15h45 à 16h30 PERF 3 : Vendredi de 12h15 à 13h00
 AP 3 : Mercredi de 16h30 à 17h15
 AP 4 : Jeudi de 16h30 à 17h15

Tarif pour un semestre (Du /09/24 au /01/25)

180.- / Semestre pour les cours d'Accoutumance sans l'entrée à la piscine* - 15 séances par semestre

270.- / Semestre pour les cours d'Apprentissage et de Perfectionnement sans l'entrée à la piscine* - 15 séances par semestre

- **Accoutumance** : Les deux cours sont pour les enfants à partir de 5 ans ne sachant pas nager.
- **Apprentissage** : Les cours AP1, AP3 et AP4 sont orientés pour les enfants de 6 ans à 8 ans, ayant des bases comme l'équilibration et un peu de propulsion.
Le cours AP3, orientation pour les enfants de 8 ans à 11 ans, maîtrisant une à deux nages.
- **Cours Adulte** : Les cours PERF1 et PERF 3, sont pour les adultes maîtrisant une nage minimum sans appréhension.

Paiement

Une facture vous sera envoyée après le premier cours qui fera office de séance d'essai.

*L'entrée à la piscine n'est pas comprise dans ce tarif. Il vous faudra prendre soit une carte de 15 entrées à la piscine soit un abonnement.





Charte liée à l'inscription au cours de Natation à la Piscine de Saint-Maurice



Chères Nageuses, Chers Nageurs,

Votre inscription est effective dès la remise de la fiche d'inscription complétée et signée. Cette fiche d'inscription doit être envoyée par mail à piscine@st-maurice.ch.

La facture vous sera transmise après le premier cours, et devra être payée dans sa totalité sous 30 jours.

Le premier cours sera un cours d'essai, toute présence au deuxième cours valide l'inscription aux cours et ne sera en aucun cas remboursée. Toute absence ne sera pas remboursée. Aucune déduction de cours ne sera admise sauf en cas de piscine fermée par la commune, le canton ou la Confédération.

Si un cours est annulé en cas d'absence du moniteur, il pourra être reporté à la suite du semestre.

Il n'y aura pas de tarif préférentiel dans le cas où plusieurs enfants font partie de la même famille.

En cas d'accident ou de vol dans l'enceinte de la piscine, la commune de Saint-Maurice ne peut être tenue pour responsable. Les enfants et/ou adultes sont assurés par leurs assurances personnelles (assurance accident).

Les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'à la sortie des vestiaires de la piscine mais ne doivent pas rester aux bords du bassin. Ils peuvent accéder à la piscine s'ils payent leur entrée.

Tarifs de la piscine :

	Adultes	Jeunes -18 ans (gratuit jusqu'à 3 ans)
1 entrée	CHF 6.-	CHF 3.-
15 entrées	CHF 75.-	CHF 37.50.-
Abonnement annuel	CHF 190.-	CHF 85.-

Remarque particulière :

.....

Date et Signature :